

## Conseil scientifique du CNRS

### Recommandation sur les entraves à la recherche

Le Conseil scientifique approuve les constats globaux et les propositions exposés dans le texte « Réflexion sur les entraves à la recherche : Focus « entraves administratives » » (Livre blanc préliminaire rédigé au sein du CS en janvier 2023). Il alerte la Direction générale du CNRS sur l'acuité du problème, qui va bien au-delà de simples ressentis des personnels de recherche et administratifs. Le problème touche au cœur des métiers de la recherche et en affecte la qualité et l'attractivité. Le CS insiste sur la nécessité d'entendre la réalité des problèmes exprimés par tous les personnels. Il demande en conséquence la mise en place d'une instance au sein du CNRS, paritaire entre personnels administratifs et de recherche, pour orienter la démarche d'amélioration continue (DAC), recenser systématiquement les entraves et dysfonctionnements, puis mettre en œuvre des solutions concrètes.

**Texte adopté le 27 janvier 2023**

**17 votants : 16 - Pour 0 - Contre 1 – Abstention**

**Dorothee BERTHOMIEU**  
Présidente du Conseil scientifique

Destinataires :

- Monsieur Antoine PETIT, président directeur général du CNRS
- Monsieur Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- Monsieur Christophe COUDROY, directeur général délégué aux ressources du CNRS
- Monsieur Jean-Luc MOULLET, directeur général délégué à l'innovation du CNRS
- Messieurs les directeurs et Mesdames les directrices des Instituts
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Sections et Commissions interdisciplinaires (CID)
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Conseils scientifiques d'Instituts